

communiqué CSP 75

Écrit par Administrator

Mardi, 30 Juin 2009 08:18 - Mis à jour Samedi, 04 Juillet 2009 20:31

La CSP 75 dément formellement être pour quelque chose dans la pétition datée 29-6-09 que Olivia de Resf a fait circuler et signer cet après-midi dans notre campement, boulevard du Temple. Qui, sans-papiers ou soutien, a signé cette pétition pour solidarité avec la CSP 75 doit savoir avoir mis sa signature au pied d'un texte qui ne nous a pas été soumis, et qui donc n'a pas pu avoir notre approbation. Personne n'a le droit de venir proposer aux sans-papiers, au nom de la CSP 75 ou du comité des soutiens, quelque initiative que ce soit sans avoir eu l'accord préalable et explicite de son coordinateur Sissoko Anzoumane.

Par ailleurs, faisant référence à des articles parus dans la presse, la CSP 75 rappelle que personne, à part son coordinateur ou ses délégués expressément mandatés, n'a le droit de parler en son nom. De même, personne n'a le droit de se faire le « porte-parole » du comité des soutiens, si celui-ci ne s'est pas réuni et ne l'a pas expressément mandaté. De telles méthodes, répréhensibles en tout temps, ne font qu'augmenter une confusion et des malentendus mal venus, en ce moment si délicat que nous vivons.

Paris, 29 juin 2009

CSP 75